

08 juil 2005 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 8 juillet 2005](#)

## Titres-services

Sur proposition de Mme Freya Van den Bossche, Ministre de l'Emploi, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal (\*) concernant les titres-services.

Sur proposition de Mme Freya Van den Bossche, Ministre de l'Emploi, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal (\*) concernant les titres-services.

Ce projet crée la possibilité d'utiliser parallèlement au titre-service papier, qui est un instrument de paiement des prestations dans le cadre du dispositif des titres-services, un titre-service dématérialisé (au moyen d'un procédé électronique). Le projet est transmis, pour avis, au Conseil d'Etat, endéans les trente jours.(\*) du 12 décembre 2001.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe